Un bâton de pèlerin, un parapluie d’autodéfense pour pouvoir continuer à se défendre…

écrit par Maxime | 11 juin 2023

Face à une attaque physique, comme en France on n’a pas le droit d’être armé dans la rue, on peut se sentir démuni.

On en souffre terriblement puisque confronté à une agression comme l’attentat d’Annecy, on ne peut pas se défendre.Pour le gouvernement, c’est normal, il prétend assurer notre sécurité. On n’a plus la force d’en rire.

Courageux, Henri n’avait que son sac à dos comme bouclier face au poignard du barbare.

Etonnant de la part d’un pèlerin dont on aurait pu s’attendre à ce qu’il ait prévu de quoi se défendre sur son parcours (bombe à poivre ? bombe lacrymogène… interdites elles aussi certes, mais le cas présent montre que c’était le minimum pour essayer la légitime défense quand on n’a que son petit sac à dos) ou, à tout le moins, un bâton de pèlerin qui permette de disposer d’autre chose que ses seules mains pour s’interposer.

Faisant le tour de France des cathédrales, il n'aurait rien eu d'extravagant à en avoir avec lui…

Tant que l'arme de l'assaillant est une arme blanche, le bâton de pèlerin peut devenir un outil de protection pour essayer de tenir à distance l'islamiste forcené. Certes c'est plus facile à écrire qu'à faire car on se trouve forcément un peu démuni dans un tel contexte.

Les arts martiaux offrent des techniques de combat avec un simple bâton, le Jodo en particulier c'est-à-dire "la voie du bâton" :

https://fr.wikipedia.org/wiki/J%C5%8Dd%C5%8D

https://fr.wikipedia.org/wiki/B%C5%8D-jutsu

Puisons notre inspiration dans les pièces de Molière où pleuvent les coups de bâton.

Sganarelle craignait plus que tout ces fameux coups de bâton…

Pour l'instant, les islamomacronistes n'ont pas encore interdit d'avoir un bâton de pèlerin ou une canne quand on a besoin de soutien pour marcher.

Alors même si ça peut paraître un peu idiot, pourquoi ne pas s'équiper pour avoir de quoi riposter a minima le moment

venu ?

En Absurdie, comporte-toi en absurde…

Ferré à sa base, le bourdon de pèlerin peut être détourné de son objet pour utiliser la pièce de métal afin de porter un coup plus violent contre un agresseur.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Bourdon_de_p%C3%A8lerin

Est encore autorisé le parapluie d'autodéfense XXL.

https://www.kamouflages.com/products/parapluie-incassable-de-defense-xxl?variant=31862536831054&currency=EUR&utm_medium=product_sync&utm_source=google&utm_content=sag_organic&utm_campaign=sag_organic

J’en ai un que j’utilise couramment comme parapluie. On me

raille parfois en me demandant si c’est un parasol.

Mais sa structure très solide, métallique présente déjà l’avantage de ne pas se retourner en cas de vent violent. Il permet de faire barrage sur une envergure d’environ 1 mètre de diamètre.

Ce parapluie d’autodéfense est incassable. Léger, il se porte cependant à la main car il n’entre dans aucun sac.

Foncer sur l’assaillant avec un parapluie d’autodéfense ouvert, c’est déjà l’empêcher de voir.

Ensuite, si vous frappez bien, vous pouvez arriver à le faire tomber, voire vous emparer de son arme quand il tente de transpercer avec le parapluie grand ouvert.

Normalement “Henri” aurait dû avoir un tel parapluie pour son périple interminable à travers la France. Il a pu penser que les forces divines suffiraient à tout vaincre mais on a bien vu que ce n’était pas le cas…

Jeune, il n’avait sans doute pas besoin du “bâton de pèlerin” pour se soutenir physiquement. Ce dernier cependant présente l’avantage de ne pas attirer l’attention contrairement au parapluie assez inutile à la belle saison quand aucune averse n’est annoncée pour la semaine…

Même dans ce cas-là, une ombrelle peut convenir pour une blanche demoiselle souhaitant garder son teint de porcelaine comme autrefois… et se défendre des barbares autorisés à envahir notre pays par Macron et d’autres fous furieux.

Parapluies et ombrelles présentent en outre l’avantage de nous prémunir des attaques à l’acide qui peuvent aussi intervenir.

https://www.bfmtv.com/police-justice/apres-une-attaque-a-l-acide-en-charente-la-police-lance-un-appel-a-temoins_AD-202306090514.html